

Bibliothèque numérique

medic@

... Delabarre (Adolphe)...

S. l., s. n., 1860 (circa).

Cote : 90945



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x46x05>



LE DOCTEUR A. DELABARRE

Médecin Dentiste

de l'Aspice des Orphelins de Paris.

PORION,

Représentant de la Somme.

M. Porion, représentant du département de la Somme, est né à Amiens, le 1^{er} août 1805.

Adjoint à la mairie d'Amiens avant le 24 février, il fut nommé alors président de la commission municipale provisoire, et bientôt après, maire de sa ville natale.

Cette position n'était pas sans péril à une époque où les bases du gouvernement avaient subi de notables modifications. Mais dévoué aux intérêts de la Cité, et puisant dans ce dévouement les forces nécessaires à l'accomplissement de ses désirs. M. Porion parvint à assurer le calme dans Amiens, ville qui cependant renferme une nombreuse population ouvrière.

La position qu'occupait M. Porion servit à mettre en évidence ses lumières et la volonté qu'il avait de se rendre utile à ses concitoyens. Aussi, quand les électeurs furent convoqués pour nommer des représentants à l'Assemblée constituante, M. Porion recueillit une majorité remarquable de 136,677 voix.

Il s'est montré à la hauteur de cet important mandat en votant toutes les mesures d'ordre et d'utilité publique.

Réélu à l'Assemblée législative par 126,480 voix, M. Porion juste appréciateur de la politique du gouvernement depuis l'élection du président de la République, vote avec la majorité.

Il a été récemment nommé membre de la Légion-d'Honneur.

DELABARRE (Adolphe).

Docteur en médecine, médecin-dentiste de l'hospice des orphelins de Paris.

Delabarre (Adolphe) est né à Paris le 12 janvier 1819. Après avoir terminé ses études au collège Bourbon, il suivit ses cours sous le célèbre professeur Blandin, et fut reçu docteur en médecine en 1847.

M. A. Delabarre appartient à une des familles les plus honorables de France. Personne n'ignore l'histoire du malheureux chevalier de la Barre, qui fut décapité et

brûlé sur la place d'Abbeville, à l'âge de 22 ans. Avec lui s'éteignit la branche aînée d'une famille riche, dont la noblesse remonte aux premiers temps de nos annales. La branche cadette n'a cessé de fournir, depuis le règne d'Henri IV, des hommes qui se sont distingués dans la médecine et la chirurgie.

M. A. Delabarre est le digne successeur d'un père qui a parcouru la carrière médicale de la manière la plus brillante.

On peut dire que le docteur Delabarre père, fonda l'art du dentiste tel que nous le comprenons aujourd'hui. De même que les chirurgiens, qui n'étaient autrefois que de simples barbiers appelés à pratiquer une saignée dans l'occasion, tiennent aujourd'hui le rang le plus distingué parmi les hommes de l'art; de même les dentistes, qui n'étaient en général, avant le docteur Delabarre père, que ce qu'on appelait *des arracheurs de dents*, ont cédé la place à des hommes de science qui, par leurs talents et leurs travaux, ont su conquérir l'estime et la considération générale.

Toutefois, il est à regretter que l'autorité trop facile, laisse exercer une profession, qui a désormais pris rang parmi les professions savantes, par des individus qui ne sont encore dans toute l'acception du mot, que des *arracheurs de dents*, abusant de la crédulité du vulgaire. Dans l'intérêt bien entendu de la morale et de la santé publique, il importerait essentiellement qu'on n'accordât la faculté d'exercer l'art du dentiste qu'à des hommes présentant de réelles garanties de savoir et de probité.

Le docteur Delabarre père a fait les plus louables efforts pour faire sortir cet art de l'ornière dans laquelle il était plongé, et, nous pouvons dire, que ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. Il a en effet, ouvert des cours publics à l'administration générale des hôpitaux; il a écrit de plus des ouvrages très-estimés, que tous les médecins ont entre les mains, ce sont : 1^o *Recueil d'observations sur les dents humaines*. 2^o *Traité de la seconde dentition*. 3^o *Traité de la partie mécanique de l'art du dentiste*. 4^o *Méthode naturelle de diriger la seconde dentition, etc. etc.* Ces publications, qui intéressent au plus haut degré l'art dentaire, lui avaient mérité, sous la restauration, le titre de chirurgien dentiste en survivance du roi, et celui de chirurgien titulaire de ma-

dame la duchesse de Berry. Il avait été ensuite appelé comme médecin dentiste à l'hôpital des orphelins et à celui des enfants malades. Depuis longtemps il porte le titre de chevalier de la Légion-d'Honneur.

M. Adolphe Delabarre a suivi son père dans cette voie, il lui a succédé dans sa clientèle et dans ses fonctions aux mêmes hôpitaux où il a acquis une expérience précieuse pour le traitement de la dentition des enfants. Il en a fait une étude toute spéciale, ainsi que le prouvent les nombreux mémoires qu'il a adressés, sur ce sujet, à l'Académie de médecine.

Il a indiqué la propriété du caoutchouc pour le redressement des dents. Il a imaginé des appareils d'une extrême simplicité, à l'aide des quels il parvient à réparer les dentitions défectueuses sans le secours de fil, de coins de bois et autres moyens dont l'emploi avait pour résultat de couper et de déchausser les dents en provoquant de très-vives douleurs. Un de ces appareils est très-ingénieux, il permet de faire avancer simultanément une ou plusieurs dents, tandis qu'on fait reculer en même temps celles qui doivent être soumises à cette opération. S'il est nécessaire, l'appareil agit sur les deux mâchoires à la fois, l'enfant l'ôte et le replace lui-même avec la plus grande facilité, sa dentition acquiert, sans secousse, sans peine et en peu de temps, une régularité parfaite. Avant la découverte de ce petit mécanisme on n'arrivait que très-difficilement à régulariser les dents mal rangées.

M. Delabarre ne s'est pas borné à étudier la partie mécanique de son art. Il a présenté à l'Académie de Médecine plusieurs mémoires fort goûtés, dans lesquels il a consigné le résultat d'observations précieuses; ses Mémoires *sur le redressement des dents mal rangées* et *sur la dentition des enfants*, témoignaient déjà de sa prédilection pour l'étude des maladies dentaires de l'enfance. L'avenir devait confirmer ce que ces débuts faisaient pressentir. Loin de se borner à accepter les faits accomplis, il a présenté, sous un jour tout nouveau, le travail de la formation des dents chez l'enfant. Il savait que ce travail ne s'opère pas sans déterminer une crise, suivie quelquefois d'accidents déplorables. Il fallait trouver le moyen de remédier aux désordres qui surviennent dans la santé des enfants, à l'époque de la première dentition. Il découvrit que la douleur était une faible cause de ces désordres, mais que le travail de la formation et de la sortie

des dents développe une sorte de prurit et de chatouillement dans les gencives, qui jette le plus grand trouble dans le système nerveux, et détermine de la toux, des vomissements, de la diarrhée et enfin de terribles convulsions. M. Delabarre chercha le moyen de faire cesser ce chatouillement, et il eut le bonheur de découvrir une substance qui, unie à un sirop, a cette propriété de la manière la plus évidente comme l'ont prouvé les essais qui en ont été faits en grand à l'hospice des Orphelins de Paris. Ce topique se nomme *Sirop de Dentition*.

M. Delabarre, ainsi que tous les hommes qui ont fait des découvertes utiles, a inspiré de l'envie, mais comme eux, sans doute, cela lui importe peu, car il trouve sa récompense en faisant le bien. Différent de ces hommes qui sont toujours disposés à repousser systématiquement toutes les innovations, le jeune docteur ne s'est pas contenté de pratiquer les opérations de son art, il s'est, au contraire, attaché à perfectionner une des découvertes les plus importantes de ce siècle. Lorsque l'éthérisation a fait son apparition dans le monde savant, M. A. Delabarre a été un des premiers à l'expérimenter. Le chirurgien, qui a pour mission de soulager l'humanité, ne doit négliger aucune occasion d'enlever à son art l'austérité qui le rend redoutable. Il est certain, dès à présent, que ce sont les belles et nombreuses expériences, faites par M. Delabarre, qui ont le plus contribué à propager l'éthérisation : elles méritent donc d'être souvent consultées.

On serait porté à croire que le mode d'anéantir la sensibilité chez les malades destinés à subir des opérations chirurgicales, a dû se propager avec rapidité. Il n'en a pas été ainsi. On a vu dans tous les siècles les inventions les plus remarquables trouver des détracteurs passionnés. Les accidents survenus dans quelques circonstances particulières, donnent, jusqu'à un certain point, gain de cause aux ennemis du progrès. C'est ce qui est arrivé pour l'éthérisation ; mais une brochure du docteur Delabarre fils est venue éclairer ceux qui n'épousent aveuglément aucune haine et ne se prononcent qu'après un mûr examen.

Plus que tout autre, peut-être, M. A. Delabarre fils était bien placé pour aider à trancher la question. Docteur en médecine, et dans une position très-indépendante, ce praticien pouvait émettre une appréciation impartiale sur les conséquences et

les effets de l'éthérisation. Nous avons hâte de faire connaître l'importante brochure qu'il a fait paraître, sous le titre de *Méthode d'éthérisation*. Déjà, dans une première publication, *Guide du praticien dans l'administration des vapeurs d'éther*, M. Delabarre avait appelé l'attention sur cet objet. Son nouveau travail complète la série d'observations qu'il a recueillies.

M. Delabarre a eu le bon esprit de ne pas chercher à lutter contre des savants qui ont fait une opposition systématique à la découverte de l'éthérisation. Il s'est borné à combattre leurs arguments par des faits. Douze à quatorze mille opérations pratiquées publiquement tous les jeudis dans son cabinet ont réfuté, de la manière la plus péremptoire, les objections que l'on élevait contre la découverte de Jackson. On doit remarquer à cette occasion qu'en France on se montre disposé à accueillir avec enthousiasme toutes les innovations ; mais que si le succès le plus complet ne répond pas *immédiatement* au vœu général, et s'il survient le moindre accident indépendant de la découverte, on voit le mépris succéder spontanément à l'engouement. C'est ainsi qu'après la catastrophe du chemin de fer de Versailles (rive gauche), personne ne voulait plus se servir de ce mode de locomotion, sans songer que ces accidents ne se renouvellent pas entre des mains habiles. Et à ce sujet, nous ne pouvons mieux faire que de citer la réflexion empreinte de vérité, que nous avons remarquée dans une des publications de M. A. Delabarre fils, et qui porte pour titre : *Des conditions pour être éthérisé sans danger*.

« Si l'on devait renoncer à tout ce qui, *par l'abus*, peut devenir dangereux, il faudrait non-seulement mettre de côté la plupart des inventions dont s'honore à juste titre l'esprit humain, à commencer par le gaz et la vapeur, mais même s'abstenir de boire, de manger ou de courir ; combien d'individus, en effet, sont morts pour avoir trop bu, trop mangé, ou couru trop longtemps ?

« Mais ce qu'il faut, c'est savoir se servir convenablement et avec intelligence de toute chose, particulièrement de celles que la science met à notre disposition. »

Dans sa *Méthode d'éthérisation*, M. A. Delabarre commence par émettre en principe qu'on doit observer une certaine graduation dans l'administration des vapeurs d'éther. « En

DE FALLOUX (Frédéric-Alfred-Pierre),

Représentant de Maine-et-Loire.

M. Frédéric-Alfred-Pierre de Falloux est né à Angers, département de Maine-et-Loire, le 11 mai 1811. Sa famille, originaire de l'Anjou, compte parmi ses membres des hommes qui ont parcouru avec distinction la carrière de la magistrature et celle de l'armée. Elle est surtout célèbre par sa piété ; en 1715, son nom fut donné à une ville qui continue à le porter, en mémoire de bienfaits considérables, et par le respect qu'elle n'a cessé de professer pour le principe de la légitimité. Élevé à une école où l'on apprenait à vénérer deux puissances, Dieu et le roi, M. de Falloux dut naturellement rester attaché aux traditions que lui avaient transmises ses pères, traditions pour lesquelles plusieurs des siens avaient fait le sacrifice de leur vie. Son cœur s'ouvrit de bonne heure à des préceptes sacrés de morales, et il subit des empreintes dont certaines se sont nécessairement modifiées sous l'empire de l'expérience et de la raison.

L'avenir s'ouvrait donc pour M. de Falloux sous de brillants auspices. L'éclat de son nom, le souvenir des vertus de sa famille allaient le protéger dans la carrière où il était sûr de devancer ses rivaux. Mais 1830 venait de sonner ; pour la troisième fois, les descendants de saint Louis reprenaient les chemins douloureux de l'exil ; et, sur leur trône tant de fois battu par la tempête, la vague allait porter le premier et le dernier des rois Orléans.

Il est inutile de constater que la révolution de 1830 ne trouva pas un défenseur en M. de Falloux. C'eût été assez, pensait-il, de punir un ministère coupable sans porter atteinte à la royauté, et le châtement qui frappait une jeune tête innocente lui parut surtout trop sévère. Mais parmi les sages principes qu'il avait puisés dans sa famille se trouvait le respect de la loi. Trop noble pour descendre au rôle de conspirateur, trop croyant pour rester insensible à un événement qui le frappait dans sa religion, ce fut dans